



Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, **Mme Julie Lemelin**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 23 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Mardi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mercredi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Jeudi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30

Attention : le vendredi 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche, 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche, 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 14 octobre 2025.

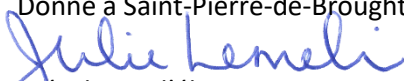
Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Julie Paré.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : 42, rue Saint-Pierre Téléphone : 418-424-3572 poste 2

Donné à Saint-Pierre-de-Broughton, le 15 septembre 2025


Présidente d'élection

SMC-1 (25-08)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5